

**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire**

Comité permanent
73^e réunion

Distr. restreinte
30 août 2018
Français
Original : anglais et français

Sûreté et sécurité du personnel

Résumé

Le présent document fournit une mise à jour sur les mesures que le HCR prend au plan sécuritaire pour s'acquitter de son devoir de diligence vis-à-vis de son personnel, en particulier dans les lieux d'affectation à haut risque, depuis que le rapport EC/68/SC/CRP.27 a été présenté en septembre 2017 à la soixante-dixième réunion du Comité permanent.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1-3	3
II. Intervention dans des milieux difficiles en matière de sécurité.....	4-13	3
III. Stratégie du HCR en matière de sécurité.....	14-29	4

I. Introduction

1. Le personnel du HCR est souvent exposé à des menaces sécuritaires lorsqu'il fournit de l'assistance aux personnes contraintes de fuir leurs maisons, en particulier dans des crises provoquées ou exacerbées par des conflits. Actuellement, l'Organisation dispose de 447 bureaux, avec un effectif d'environ 14 550 personnes à travers le monde. Vingt-deux pour cent de cet effectif sont basés dans des lieux d'affectation dont les niveaux de menace sont considérés, selon les critères de l'ONU, comme étant importants ou élevés.
2. Même si les trois membres du personnel du HCR ont été grièvement blessés dans des attaques armées au Mali et au Yémen, des mesures efficaces de gestion des risques ont permis d'empêcher le décès de membres du personnel du HCR dans l'exercice de leurs fonctions au cours des 12 derniers mois. Des incidents mortels sont néanmoins survenus dans les opérations, dont le meurtre d'un casque bleu escortant un convoi humanitaire au Soudan du Sud, dans lequel le HCR avait pris part.
3. Le Service de sécurité sur le terrain s'efforce de veiller à ce que les mesures de gestion des risques sécuritaires soient appropriées et que les procédures en matière de sécurité soient suivies. À cet effet, il déploie, dans les régions où les risques opérationnels sont les plus élevés, des conseillers bien formés pour la sécurité sur le terrain, collabore de manière stratégique avec le Système de gestion de la sécurité des Nations Unies et veille à ce que les décisions tiennent compte de l'importance des opérations et des risques sécuritaires. Le HCR coopère aussi pleinement et entre en liaison avec les États membres et les gouvernements des pays d'accueil pour assurer la sécurité du personnel intervenant sur le terrain.

II. Intervention dans des milieux difficiles en matière de sécurité

4 Pour identifier et réduire les risques sécuritaires et d'autres menaces pour son personnel et ses biens, le HCR est guidé par le système de gestion de la sécurité des Nations Unies. À cet égard, les conseillers du HCR en matière de sécurité sur le terrain procèdent à l'évaluation des risques sécuritaires, sensibilisent et utilisent des approches communautaires d'acceptation pour veiller à ce que les populations et les parties aux conflits comprennent le mandat de l'Organisation en matière de protection et d'assistance.

5 En 2017, 404 incidents ont été signalés concernant le personnel du HCR, ce qui représente une augmentation de 36 % par rapport à 2016, et de 47 % par rapport à 2015. Parmi ces incidents, 253 étaient liés aux activités criminelles. L'augmentation générale du nombre d'incidents peut, dans une large mesure, s'expliquer par les efforts de l'Organisation visant à veiller à ce que les incidents soient signalés et par l'augmentation du nombre de fonctionnaires travaillant dans des milieux opérationnels à haut risque.

6. En Afghanistan, les risques sécuritaires pour le personnel du HCR ont été réduits grâce au transfert du bureau et de la maison d'hôtes à Kaboul vers de nouveaux locaux. En 2018, au moins sept attaques ont eu lieu aux alentours des anciens locaux occupés par le HCR, alors qu'aucune n'a eu lieu près des nouveaux locaux.

7. Au Mali, deux membres du personnel du HCR ont été grièvement blessés en fin 2017 dans une embuscade tendue à un véhicule du HCR, et ont eu besoin d'une évacuation sanitaire immédiate. Dans un cas récent de fusillade, les graves blessures ont pu être évitées parce que le personnel était à bord d'un véhicule blindé.

8. En Somalie, les principaux risques sécuritaires auxquels sont exposés les fonctionnaires des Nations Unies sont liés aux attaques des groupes armés à l'aide d'engins explosifs improvisés, aux enlèvements et à la détention, ainsi qu'au harcèlement du personnel national. En Somalie, le milieu opérationnel demeure instable, avec des attaques fréquentes

tout près des locaux des Nations Unies. Des attaques à travers les frontières à partir de la Somalie ont également eu lieu près des camps de réfugiés à Dadaab au Kenya, avec des embuscades chaque semaine visant la police qui aide à garantir la sécurité du personnel humanitaire.

9. Dans la région d'Equatoria du Sud, des embuscades sont fréquemment tendues aux convois humanitaires. Un véhicule blindé du HCR a essuyé des tirs sans qu'aucun membre du personnel ne soit blessé. Dans une autre embuscade, un membre du personnel d'une organisation partenaire a été tué. Les rapports sur les incidents impliquant la communauté humanitaire internationale, y compris les Nations Unies, au Soudan du Sud montrent que, pendant les sept premiers mois de 2018, 7 travailleurs humanitaires ont été tués, 11 blessés et 34 pris en otage. Dans une attaque récente contre la communauté humanitaire à Bunj-Mban, un membre du personnel a subi des blessures légères, et les locaux du HCR et ses biens ont été endommagés. Suite à ces incidents, certains organismes humanitaires ont suspendu et/ou réduit la fourniture de l'assistance vitale. Le HCR travaille d'arrache-pied pour créer un contexte sécuritaire favorable à la reprise complète des activités.

10. Les conflits dans certaines parties de la République centrafricaine ont continué à obliger les gens à rechercher la sécurité dans d'autres villes et dans les pays voisins. Au cours de l'année écoulée, des incidents dans le pays ont entraîné la mort de 16 travailleurs humanitaires nationaux.

11. Les tensions politiques et les conflits armés dans certaines régions de la République démocratique du Congo ont aggravé les risques sécuritaires, dus notamment à la criminalité, aux enlèvements, aux violences ethniques et de genre et au harcèlement des travailleurs humanitaires. Des incidents liés aux conflits armés dans le Nord et le Sud Kivu, au Tanganyika et dans la région du Kasaï ont eu lieu sur une base régulière en 2017 et 2018. La proximité du conflit armé, les tensions ethniques et des incidents violents dans les zones d'opérations entravent gravement les missions sur le terrain.

12. En Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen, les travailleurs humanitaires ont constamment été exposés à des menaces directes et indirectes. En novembre 2017, un membre du personnel national a été grièvement blessé par balle au Yémen en raison des combats qui se déroulaient près de sa résidence. Il a par la suite été évacué en Jordanie pour des soins médicaux.

13. Le HCR essaie activement de réduire les risques liés aux accidents de la route. Le nombre de fonctionnaires blessés a légèrement diminué en 2017 par rapport à 2016, en passant de 20 à 18 personnes, avec zéro décès. L'Organisation continue à sensibiliser grâce à des programmes de formation pour le personnel et les dirigeants. Dans les opérations à haut risque, les techniques de conduite défensive sont enseignées aux chauffeurs.

III. Stratégie du HCR en matière de sécurité

14. La stratégie du HCR visant à renforcer la sécurité de son personnel, de celui de ses partenaires et des personnes relevant de sa compétence est définie dans le document intitulé « *Culture of security 2017-2019: an updated plan of action* » (Culture de sécurité 2017-2019 : Plan d'action mis à jour), avec cinq principales catégories : i) Conseils et appui ; ii) Personnel de sécurité ; iii) Gouvernance et contrôle ; iv) Liaison et partenariats ; et v) Formation.

A. Conseils et appui

15. Les opérations sur le terrain bénéficient de conseils et de l'appui en matière de sécurité, notamment grâce au déploiement de conseillers en matière de sécurité sur le terrain, qui identifient et analysent les risques et conseillent sur la mise en œuvre des mesures appropriées de gestion des services. En cas d'incident en matière de sécurité ou de situation grave, le HCR s'efforce de veiller à ce que le personnel reçoive l'aide médicale, psychologique ou administrative appropriée.

16. L'Organisation garde des stocks de matériels de sécurité pouvant être déployés rapidement pour mieux atténuer les risques de base. Il s'agit entre autres de véhicules blindés, du matériel de contrôle d'accès et de sécurité du périmètre, l'éclairage, des équipements de protection individuelle, du film antibris et des systèmes de vidéosurveillance, des écrans antibruit et des alarmes contre les attaques personnelles.

17. La communication est primordiale dans toute crise sécuritaire, et l'Organisation continue à veiller à ce que des moyens efficaces de communication soient disponibles aux endroits reculés, notamment en trouvant des solutions pour assurer une interopérabilité efficace entre les institutions et en fournissant les moyens de communication aux partenaires.

18. Les matériels de sécurité sont testés pour s'assurer de leur efficacité en cas d'attaque au moyen d'engins explosifs improvisés. Un ingénieur de structures apporte une aide directe pour appliquer les mesures visant à réduire de telles attaques. Il a mis au point un outil pour déterminer la vulnérabilité initiale des locaux. Cet outil se révèle efficace, en particulier lorsqu'on envisage de faire des nouveaux bâtiments des locaux potentiels. Le recours à cet ingénieur constitue par ailleurs une mesure d'économie de dépenses, compte tenu du fait qu'il peut fournir en temps voulu des orientations à distance, sans se déplacer, pour évaluer à tour de rôle les locaux.

B. Personnel de sécurité

19. Les professionnels de sécurité du HCR coopèrent étroitement avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et d'autres partenaires pour assurer la coordination des approches à l'échelle du système. Ils disposent également des aptitudes spécifiques et de l'expertise en matière de sécurité pour les personnes relevant la compétence de l'Organisation, ce qui est essentiel pour permettre à celle-ci d'intervenir dans des milieux difficiles. Le HCR dispose de 88 fonctionnaires recrutés au plan international et de près de 200 fonctionnaires recrutés au plan local. Dix-huit conseillers en matière de sécurité sur le terrain ont été recrutés en 2017 et 2018. Ils ont surtout été affectés dans des lieux particulièrement difficiles pour soutenir les opérations du HCR et les organismes partenaires aux endroits où aucun autre personnel de sécurité de l'ONU n'est présent. Ce personnel est géré à partir du Siège par le Service de sécurité sur le terrain, qui fournit aussi la capacité d'appoint en cas de besoin. En collaboration avec la Division des ressources humaines, des efforts sont en train d'être menés pour diversifier le personnel et recruter des conseillers en matière de sécurité sur le terrain dans diverses régions, en tenant dûment compte du genre.

C. Gouvernance et contrôle

20. Un contrôle approprié est un volet essentiel de la gestion de la sécurité. Le Comité directeur pour les questions de sécurité, dirigé par de hauts responsables du HCR au Siège, demeure un mécanisme clé à cet égard.

21. L'Organisation est engagée à veiller à ce que les financements soient disponibles pour répondre aux normes minimales de sécurité opérationnelle (MOSS) et exécuter toute autre

mesure appropriée de gestion des risques. En décembre 2017, 438 des 447 bureaux du HCR (98 %) répondaient aux normes minimales de sécurité opérationnelle, ce qui constitue l'un des taux de conformité les plus élevés aux Nations Unies. Les neuf autres bureaux, y compris ceux qui ont été créés récemment pour répondre aux nouvelles situations, s'efforcent d'atteindre sans délai une conformité totale.

22. Le HCR a continué à veiller à ce que les fonds prévus pour la sécurité soient bien gérés. En 2017, les dépenses relatives à la sécurité représentaient 2,4 % du budget général, y compris la contribution de l'Organisation au Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies s'élevant à 7,882 millions de dollars E.-U. En 2018, cette contribution a augmenté pour passer à 8,674 millions de dollars E.-U.

D. Liaison et partenariat

23. Le HCR a soutenu activement le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et d'autres membres du Réseau interinstitutions pour la gestion des mesures de sécurité dans la mise au point des politiques et procédures pour le Système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Il a continué à diriger le Groupe de travail sur le genre en matière de gestion de la sécurité, et un guide été mis au point pour le personnel de sécurité du Système pour gérer et juguler les menaces liées au genre. Le HCR a également pris part aux groupes de travail interinstitutions sur la conformité, la gestion des risques sécuritaires, les normes techniques de sécurité, le voyage par voie aérienne, la formation à la sécurité routière et les télécommunications pour les normes de sécurité.

24. Le HCR est demeuré un membre actif du Comité de surveillance de *Saving Lives Together*. Dans le cadre de son engagement, et avec un accent sur le genre dans la gestion de la sécurité, l'Organisation a facilité, avec le Programme alimentaire mondial, un atelier du Forum européen interinstitutions pour la sécurité, en vue de permettre aux membres de ces organisations de mettre au point une formation de sensibilisation sexospécifique en matière de sécurité.

25. Le HCR a collaboré avec les gouvernements des pays d'accueil pour assurer la sécurité des opérations, des programmes et du personnel des Nations Unies, sensibiliser aux principes humanitaires et veiller à ce que toute activité ou interaction avec les militaires cadre avec les orientations pour la coordination civilo-militaire aux Nations Unies.

26. Le HCR dirige l'Équipe spéciale du Comité de haut niveau sur la gestion, relative au devoir de diligence. Dans le cadre de ce processus, le Service de sécurité sur le terrain contribue aux efforts en cours à l'échelle de l'Organisation pour assurer une approche holistique du devoir de diligence, conformément aux recommandations adoptées au Comité de niveau sur la gestion. Le Service de sécurité sur le terrain a tenu des séances d'information, y compris des séminaires en ligne, à l'intention du personnel du HCR devant être déployés dans des lieux d'affectation à haut risque.

E. Formation

27. Le programme phare du HCR en matière de sécurité, à savoir le programme intitulé « *Security management learning programme* », a continué de fournir aux dirigeants des connaissances et des aptitudes nécessaires pour gérer les volets sécuritaires de leurs opérations-pays. Le programme de formation est renforcé par une formation adaptée, intitulée « *Security management exercise* ». Les deux composantes de cette formation accordent la priorité aux membres du personnel servant dans des lieux d'affectation à haut risque.

28. Dans le cadre des exigences liées aux interventions dans des milieux à haut risque, l'Organisation a également cofacilité les formations intitulées « *Safe and secure awareness for field environments* » et « *Hostile environment security* ». En outre, le personnel de sécurité du HCR a fourni d'autres formations en fonction du milieu opérationnel spécifique des fonctionnaires.

29. Consciente du fait que, par rapport aux hommes, les femmes font face à des risques sécuritaires différents, l'Organisation a mis en œuvre, grâce à la formation des formateurs en 2017, le programme de formation intitulée « *Women's security awareness* ». À ce jour, plus de 400 femmes du HCR et des organismes partenaires dans neuf pays ont pris part à cette formation.
